



NUMÉRO : 2019/04

Clichy, le 29 Janvier 2019
Le Bulletin FRET à destination des UR, UAD, SF et militants

Dossier : CSE FRET

Réunion : CSE FRET 29 janvier 2019

Délégation UNSA : Sophie Girard – Massimo Rastelli - Bruno Moine - Nicolas Tastevin - Xavier Lemaire – Salvatore d’Anna.

ROS : Guillaume Veret

Direction : M. Leborgne (Directeur) - Mme Simon (DRH) - M. Morillon (Adjoint RS) – Mlle Marotte (Assistante RS)

Lecture d’une déclaration unitaire intersyndicale : Nous sommes dans une impasse concernant les négociations du Règlement Intérieur du CSE FRET.

Jérôme Leborgne (directeur Fret) : « une nouvelle instance, c'est toujours compliqué, il faut un temps d'adaptation, y compris pour la Direction. »

La Direction de FRET a la volonté de poursuivre la négociation pour avoir un dialogue de **proximité réel**.

Beaucoup de personnes en proximité connaissent les dossiers. La Direction Nationale n'est pas en capacité de régler ces sujets locaux, sauf à condition de monter une organisation complexe.

Il faut arriver à un compromis valable.

Les négociations sont difficiles mais la Direction a la volonté d'y arriver.

Il y a eu récemment 2 CSE extraordinaires en peu de temps. C'est le strict respect de la loi. Ce n'est pas formidable pour personne.

Il précise qu'il n'était pas présent à ces 2 CSE à cause d'un agenda surchargé. S'il est disponible, il présidera l'Instance sur les prochains.

Il convient d'arriver rapidement à un RI et à un accord pour faire fonctionner des instances locales, et que ne remontent en CSE que des sujets de stratégie pour FRET.

1. PV CSE

PV du CSE 0 du 09/01/2019 : approuvé

PV du CSE Extraordinaire du 12/01/2019 extra : approuvé

2. Situation économique et financière

Le Directeur Général de FRET présente en séance la situation économique et financière de FRET SNCF
Le Chiffre d’Affaire 2018 est de 864 millions € pour un objectif supérieur 1 milliard €. Il explique ces résultats en deçà des objectifs initiaux par les effets des mouvements sociaux du 1^{er} semestre.

La MOP était de -172 millions € pour un objectif à -88 millions €

Il estime le coût des conflits sociaux à 71 millions € et un Développement prévu non réalisé à 15 millions €,
La feuille de route pour l’année 2019 comporte les objectifs suivants :

- La maîtrise de la sécurité (SEF et SST)
- coller à la trajectoire afin d’être à l’équilibre en 2021
- poursuivre les 5 leviers du plan triennal
- Préparer l’autonomisation de FRET (sur les SI)
- Préparer l’évolution de l’organisation de FRET : une organisation plus souple, plus agile en vue de fusionner les DF

[La délégation donne lecture d’une déclaration sur le sujet \(en PJ\)](#)

Réponse J. Leborgne :

- Concernant la filialisation évoquée par le 1er ministre et G. Pepy, il précise que l’instance CSE sera réunie dès que décision sera prise
- La décision d’Autonomisation est du ressort de la Direction de FRET : l’objectif est réinternaliser ou de transférer des prestations
- Concernant les Évolutions de l’organisation : S. Derlincourt, Julien Tixier, Hélène Larrouy, Edouard Dourousseau, C. Simon et F. Valerie-Gille sont mandatés pour travailler sur ce projet. Ce projet n’est pas secret. Lorsque la décision sera prise, il y aura une information **et une consultation du CSE FRET.**
- Concernant la gestion capacitaire, la 1ère phase de mise en œuvre en cours. La 2ème phase sera en 2020.
- Il propose de présenter tous les mois une information économique car, selon lui, l’environnement évolue vite.
- Sur le sujet de l’accident de Grandsynthe, il est favorable pour que le sujet soit instruit en profondeur dans l’instance CSSCT.

3. Trafic Thedirac : contrat Imerys (Présentation orale de M. Bessiere)

Aucun dossier n’a été préalablement remis aux élus du CSE FRET.

Ce trafic permet de fournir notre Client de Ferropem pour lequel on transporte du quartz.

Colas Rail assurait auparavant ce trafic. Très faible valeur ajoutée (1,50€ la tonne brut - 9€ la tonne livrée).

Ce contrat était techniquement difficile à monter. Les commerciaux de la DFSR ont demandé à négocier de gré à gré pour permettre à Imerys de ne pas perdre d’argent et pour Fret d’avoir du volume à transporter.

DF SR a eu le 15/11/2018 la confirmation que FRET aura bien ce trafic. Le début de ce trafic est prévu pour le 03/02/2019.

Il y a beaucoup de destinations qu’on ne faisait pas auparavant. (Issoire Rodez...). FRET a la volonté de faire simple pour le client. Une organisation est mise en place dans ce sens. Une résidence de 7 agents (4 ADC + 3 agents au sol dont un "team leader", interlocuteur de la carrière) à Thedirac est créée dans ce sens.

Le plein de Gasoil, des sablières et les niveaux d’huile de l’Engin Moteur se feront sur St Jory ou Brives.

Dans l’organisation prévue, les agents au sol feront les manœuvres au départ, à terme, la Direction souhaite que les conducteurs qui les fassent.

Le dossier MSC est en cours de rédaction.

Pour la Direction, rien ne s’oppose à ce qu’un conducteur fasse un « tête à queue » seul (avec un essai de raccordement)

Tous les agents de conduite seront utilisés en 'Journées de Service' Fac

L'UNSA-Ferroviaire félicite les équipes clients de la DFSR pour le travail effectué afin de remporter ce marché. Le trafic devant commencer le dimanche 03 février 2019, nous sommes une fois de plus pris en tenaille entre valider le dossier pour que le trafic démarre comme prévu, et renvoyer la consultation à une autre réunion. Le dossier présenté ce jour, sans document, sans MSC, sans éléments autres que ceux présentés en séance, ne permet pas au CSE de donner un avis éclairé sur la mise en place notamment de la résidence à Thédillac.

4.Salarié compétent L4644-1

Mr BICHON est désigné comme salarié compétent en matière de prévention sur le périmètre de FRET SNCF conformément à l'article L4644-1 : *L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise (...)*

5.Questions

Les élus demandent la tenue d'un CSE Supplémentaire afin de traiter les 715 questions posées. L'Entreprise organisera une réunion supplémentaire le 18 février 2019.

Prochaine réunion du CSE FRET : jeudi 21 février 2019

La délégation UNSA-Ferroviaire au CSE Fret